



■ LA CHEVROLIÈRE

ZAC BEAU SOLEIL. Un éco-hameau avec six maisons



Johann Boblin, Jérémy Gouellou et Karine Mottier présentent aux entrepreneurs l'emplacement du futur éco-hameau.

Le maire, Johann Boblin, a reçu Jérémy Gouellou, l'architecte urbaniste de l'agence TICA, Karine Mottier, chef de projet à Loire-Atlantique Développement SELA, ainsi que les constructeurs des tranches 4 et 5 du quartier Beau Soleil.

La particularité de la tranche 4 est la construction d'un éco-hameau de six maisons. « Ce seront des constructions à

ossature bois. Ce sont des lots libres de constructeurs, mais avec cette prescription architecturale », présente Karine Mottier.

Ossature bois ne veut pas dire totalement bois. « Cela peut être un bardage métallique, un bardage bois ou de l'enduit maçonné. Ce sera selon les goûts de chacun. »

Autre particularité : « Le stationnement des voitures sera à l'entrée de l'éco-hameau. Pas de stationnement devant les habitations. Nous vendons un terrain, plus deux places de stationnement déportées. »

23 autres lots à bâtir entre 370 et 508 m² sont en commercialisation à partir de 60 000 € le lot.